

Compte rendu conseil d'administration

4 mars 2009

-Commerce équitable

Hélène nous explique que le gérant du Coccimarket est prêt à reprendre à son compte la vente et le réapprovisionnement des produits Andines. Il rachète le stock que possèdent encore Hélène et Nelly. L'association reste en lien avec lui. Hélène propose notamment de l'aider à l'aménagement de son « coin » commerce équitable. Le gérant confirme qu'il est content de cette opération qui lui apporte des nouveaux clients.

Proposition est faite de renouveler l'opération avec un commerçant du quartier des Grésillons, en particulier le nouvel épicier qui s'est installé rue Corète. Hélène et Emmanuelle proposent d'aller le rencontrer.

Par ailleurs, Hélène nous soumet un courrier à envoyer au maire pour appuyer le souhait de la coopérative Andines de venir s'installer à Gennevilliers, sous la halle vide près du marché des Grésillons (à côté du théâtre). Il semble que le maire ne soit pas opposé à cette installation mais nous souhaitons que cela n'en reste pas à l'état de souhait. Hélène contacte Michel Besson d'Andines pour qu'il formalise également son souhait par écrit.

Nous avons de nombreuses propositions de la part de producteurs de viande qui souhaitent écouler leurs produits par le biais des amap.

Patrice est notamment en relation avec un producteur d'une petite région du nord ouest de la France (la Normandie).

Vente directe en amap, mise en relation avec un boucher de la ville. Dossier à suivre et à réfléchir.

-Communication

Le groupe communication issu de l'AG a commencé à travailler. Il a notamment tenu une réunion pour la mise en place d'un site internet de l'association.

Pour le moment se profile l'idée d'un accueil sur lequel on trouverait un accès pour chaque groupe amap, un accès commerce équitable.

Voir pour un blog. Voir pour un modérateur. Le groupe poursuit son travail.

-Election du bureau.

Saluons l'élection à l'unanimité du nouveau président Luc . Au passage remercions Grégory qui a su animer avec brio l'association depuis ses débuts.

Trésorière : Nathalie .

Secrétaires : Angélique, Alain

Référents groupe sud : Catherine, Eric .

Référents groupe nord :à venir

Chacun envoie rapidement une photo d'elle ou de lui par mail à Angélique pour qu'on puisse rapidement faire un petit bulletin qui présente le CA aux abonnés.

-Administration/finances

A faire : changement d'adresse du siège social de l'association qui était au 156 avenue Gabriel-Péri. Proposition qu'il soit chez Nathalie. Démarche à faire en direction de la banque mais aussi peut-être de la préfecture.

A cette date, nous enregistrons environ 900 euros d'adhésion.

300 euros ont servi à payer l'adhésion de chacune des amaps au réseau amap ile-de-France.

-Réseau amap ile-de-France/rencontre interamap

Luc et Alain ont assisté à la rencontre avec les amaps qui ont ou ont eu Loïc comme producteur.

Shaa Dia coordinatrice du réseau idf était présente.

Chaque groupe amap a soulevé les problèmes rencontrés avec Loïc. Ce sont les mêmes que ceux que nous avons eu à gérer : manque de transparence notamment.

Luc, Nathalie et Angélique participeront à l'AG du réseau IDF qui se tient le 15 mars et présenteront au nom de l'association (en coopération avec d'autres amap ?) une motion pour alerter l'ensemble des amaps sur l'attitude de Loïc qui à notre sens discrédite le mouvement amap.

Angélique propose de rédiger une motion.

Luc propose d'intégrer le réseau amap idf

-Nouvelle saison

Augmentation des tarifs : compte tenu des hausses rencontrées par les producteurs (de l'ordre de 5 à 8% pour Ludovic) il est proposé et adopté de porter les prix des paniers à 8,50 € pour le petit et 14 € pour le grand.

Relance de la campagne d'abonnement pour la nouvelle saison, qui débute en juin, dès la semaine prochaine.

Il serait bon à cet effet de rappeler un des engagements des amaps qui est le préfinancement de la récolte.

Nous allons sensibiliser chacun pour que le plus gros du règlement se fasse en priorité. Cependant il est laissé à chacun la possibilité de régler selon ses moyens. Nous conservons la formule de règlement en 1, 3 ou 6 fois mais en insistant sur le point précédent.

-Initiatives diverses

Nous adoptons le principe d'une participation au marché aux produits naturels organisé le 9 mai par l'office de tourisme.

Ludovic a déjà prévu de faire pousser radis et salades spécialement pour l'évènement.

Proposition d'un débat sur le commerce équitable à 15 heures.

Nous réfléchissons à d'autres animations interactives.

Sorties à la ferme en juin. Proposer la possibilité aux membres des deux groupes de venir à l'une et l'autre des sorties.

Repas commun aux deux groupes amap et assemblée générale le 17 mai, au club Agir, rue du 8 mai 45, s'il est disponible.

Spécial merci à Michelle pour son excellent gâteau au chocolat.

compte rendu : Angélique